

L'ECONOMIE SOCIALE DE LA CHINE

Conférence du 12 août 1889 extraite du colloque de
l'Association Française pour l'Avancement des Sciences

M. le Général TCHENG-KI-TONG
Chargé d'affaires de l'Empire de Chine, à Paris.

Présenté et annoté par Patrick Le Chevoir

Résumé : *Le discours du Général TCHENG-KI-TONG, prononcé à la fin du XIX^{ème} siècle devant des scientifiques occidentaux, peut nous aider à comprendre la Chine à travers le regard d'un Lettré.*

PRESENTATION DE LA CONFERENCE

Le texte qui suit est la reproduction intégrale de l'intervention de M. le Général TCHENG-KI-TONG lors du colloque annuel de l'Association française pour l'Avancement des Sciences prononcée à Paris en 1889¹. La date me semble importante : elle correspond au centenaire de la Révolution Française ; le choix du lieu, Paris, n'est certainement pas le fruit du hasard. Pourquoi insister sur le lieu et le temps ? Simplement pour comprendre dans quelle condition le discours fut prononcé : qu'est-ce que TCHENG-KI-TONG, chargé d'affaires de l'Empire de Chine, pouvait bien ressentir en s'adressant aux générations de savants issues d'un régime ?

A aucun moment, dans son discours, il ne fera allusion à la Révolution ; ce qui peut se comprendre par le simple fait que le sujet traite de « l'économie sociale de la Chine ». Par contre, bien qu'il s'agisse d'une analyse comparative, le nom de la France ne sera jamais cité. La Chine ne se compare pas à un Etat de petite dimension : « *par son étendue, la diversité de ses régions et de ses langues, les influences qu'elle a exercées et celles qu'elle a reçues de toute l'Asie, la Chine ne peut guère être comparée qu'à notre Europe.* »² Plus d'un siècle sépare les propos de Jacques GERNET de ce qui était déjà une réalité pour le général TCHENG-KI-TONG.

¹ Des notes de bas de page ont été ajoutées au texte original afin d'orienter le lecteur vers d'autres ouvrages et d'éclaircir quelques points.

² Jacques GERNET, *L'intelligence de la Chine - Le social et le mental*, Ed. Gallimard, 1994, p. 9.

Le lecteur pourra d'ailleurs comparer les propos du Général avec les différents textes que contient l'ouvrage *L'intelligence de la Chine - Le social et le mental*. La plupart des thèmes abordés trouvent leur écho dans le discours qui va suivre.

Que savons-nous sur TCHENG-KI-TONG ? Elevé au grade de Général, ce militaire était représentant officiel de l'Empire de Chine. Cependant, la formule qu'il choisit pour se présenter est la suivante : « *un simple lettré* ». Dès les premières phrases, le ton est donné : l'auditoire de 1889 n'écouterait pas un militaire mais un homme connaissant les Classiques, les traditions et l'Histoire de la Chine sur le bout des *ongles*. Il porte donc en lui l'ambivalence de GUAN GONG, ce farouche guerrier au torse bombé, fameux général honoré comme dieu de la guerre lorsqu'il porte la main à son fourreau ; mais aussi guerrier repent, assagi, quand il est représenté tenant un livre entre les mains : le dieu des Lettrés.

La modestie de ce *simple lettré* annonce la teneur de ce qui suivra : un véritable cours magistral qui nous plongera au cœur de la « civilisation du végétal » (Pierre Gourou). Le discours tournera autour de *la culture du sol et du mûrier*, mais TCHENG-KI-TONG nous offre une vision de ce qu'était la Chine en discutant de notions empruntées au droit, à la manière de gouverner, au culte des ancêtres, au processus d'intégration de nouvelles techniques, etc..

Mais méfions-nous, tout de même, de certaines idées qui seront présentées ici. « *Le cliché d'une Chine immuable, d'autant plus apprécié du*

grand public qu'il est flatteur pour notre orgueil, n'est que le produit de l'ignorance. »³

L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA CHINE⁴

Conférence du 12 août 1889

« Mesdames, Messieurs

Enfant d'un pays où, dans le domaine intellectuel, les lettres, jusqu'ici règnent exclusivement ; où les sciences ne se sont pas encore, comme en Europe, acquies au soleil une place incontestée et incontestable ; simple lettré, enfin, je me sens un peu intimidé de me trouver au milieu de cette réunion d'hommes de science, dont je puis, tout au plus, apprécier les efforts et admirer le but supérieur.

De là, une certaine crainte, que vous comprendrez, j'en suis sûr, et qui m'eût évidemment empêché de prendre la parole devant vous, si des considérations toutes différentes ne m'avaient porté à revenir sur cette première impression. La science, en effet, est, par son essence même, indulgente pour tout effort sincère. De plus, elle ne poursuit point le vain éclat, mais s'attache au contraire à rassembler tous les éléments possibles de connaissances, de progrès et de civilisation ; elle a pour fin dernière d'apporter à l'espèce humaine tout entière, la plus grande somme imaginable de vérités, de lumière et de bien-être.

Toutes ces raisons se réunirent pour me persuader que je ne serais pas absolument déplacé, en venant vous exposer, sinon des idées nouvelles, du moins quelques faits insuffisamment connus, et qui, élucidés par vous, pourront devenir le point de départ de nouvelles considérations scientifiques.

Puis, une des branches qui occupent les travaux de votre Congrès, celle de l'économie sociale, est précisément de celles qu'on peut le plus facilement aborder, quand on n'a pas d'autre ambition que celle d'apporter des matériaux, avec lesquels des architectes plus habiles pourront construire.

Notre économie sociale, loin d'avoir la savante complication que nous remarquons en Europe, et qui résulte à la fois de votre histoire, de votre politique et du développement même de vos sciences, présente au contraire, à première vue, un caractère frappant d'extraordinaire simplicité. Et ce

n'est pas un des moindres sujets d'étonnement des philosophes, que de voir nos quatre cents millions d'hommes, qui, d'une part, ont créé depuis une antiquité très reculée des instruments puissants de civilisation, réalisés des inventions remarquables, porté à une véritable perfection la délicatesse de nos arts et, d'autre part, ont su conserver intactes les mœurs, les idées et l'organisation d'une époque toute patriarcale.

C'est que, nous aussi, nous nous développons en conséquence des actions qu'exerce sur nous notre passé historique. Nos ancêtres nous ont frayé le chemin que nous devons parcourir et nous ont imposé une direction dont nous ne pouvons plus nous écarter. Les enseignements de nos philosophes se trouvent d'accord, ici, avec le sentiment général du peuple, avec ses conceptions et ses habitudes, son travail et son industrie.

Ainsi dirigés par nos devanciers, nous ne cherchons plus à réformer leur œuvre, mais à les conserver.

Confucius, qui vivait six siècles avant l'ère actuelle, avait écrit le Tsoung-Yung, ou *Invariabilité du Milieu*, livre dont le titre suffit à indiquer la direction uniformément la même, dans laquelle le philosophe croyait que la nation devait s'engager.

Et pourtant il ne s'est point contredit, en écrivant cette phrase : « Pour progresser, renouvelle-toi chaque jour ! » Les deux idées, bien loin d'être aux antipodes l'une de l'autre, se marient parfaitement : elles nous disent de persister dans la voie tracée, en modifiant uniquement les conditions de notre marche, suivant les besoins résultant des circonstances.

C'est que, bien longtemps avant Confucius, notre gouvernement avait déjà le caractère qu'il a conservé depuis et qui, au premier aspect, vous permet de juger de la nature de notre civilisation. Avec des apparences autoritaires et des allures réellement paternelles, il a laissé le peuple se développer librement, sans gêner son action, sans entraver ses efforts par une intervention excessive, au détriment de la liberté individuelle. Les dynasties ont eu beau changer, le gouvernement nouveau a toujours dû se conformer à la ligne de conduite invariablement arrêtée et le régime s'est perpétué, toujours le même.

Autre singularité encore et qui n'est pas moins étonnante, pour le penseur, que celle à laquelle je viens de faire allusion. Ce gouvernement absolu, où l'Europe ne verrait que le règne du caprice, est, chez nous, le régime des principes, puisque son action est rigoureusement déterminée par les besoins, les mœurs et la philosophie du pays.

³ Jacques GERNET, *ibid.*, p.9.

⁴ M. le Général TCHENG-KI-TONG, « L'économie sociale de la Chine », in *Association Française pour l'Avancement des Sciences, Comptes rendus de la 18^{ème} session, première partie*, Paris, 1889, pp. 422-431.

On verra, dans la suite, qu'au point de vue du bon marché des organismes politiques, ce gouvernement est incomparable, puisque avec un minimum de frais il assure au peuple la paix, qui lui permet de se développer en toute liberté. Pour le moment, je me borne à constater que c'est l'importance extraordinaire accordée chez nous à la classe des lettrés, qui explique ce succès de notre politique intérieure. Seule, en effet, une classe de lettrés versés dans notre philosophie et connaissant à fond notre histoire, pouvait donner aux ressorts de l'administration l'élasticité nécessaire pour diriger, sans l'écraser, la nation la plus nombreuse du globe.

En nous rappelant à chaque instant la vie de nos ancêtres, les lettrés nous ont tracé une limite infranchissable et assuré la permanence de nos institutions.

C'est par cette influence du passé que s'explique l'existence, en Chine, d'un Ministre des Rites, lequel, d'ailleurs, n'est nullement, comme on a pu le croire, une sorte de maître de cérémonies, mais bien un agent gouvernemental très important, chargé de veiller à ce que les différents actes de la vie s'accomplissent selon le mode reconnu, depuis un temps immémorial, pour être le plus juste et le plus utile. Il a pour attributions, en dehors des examens imposés aux candidats, le maintien du respect dû aux lois de la nature, à l'autorité paternelle, au gouvernement considéré comme père de la nation, au lien de solidarité qui réunit les nombreux membres du corps national ; c'est lui aussi qui, tous les ans, quelques jours d'avance, rappelle à l'Empereur et à l'Impératrice qu'ils doivent présider, l'un la fête des agriculteurs, l'autre la fête des sériciculteurs, solennités pendant lesquelles le souverain et la souveraine ne se bornent pas à se montrer et à recevoir les ovations : l'Empereur conduit lui-même la charrue ; l'Impératrice dévide les cocons et file la soie, pour donner l'exemple au peuple.

Puis tous les deux distribuent aux uns et aux autres des encouragements et des récompenses. En un mot, ils agissent comme le père et la mère de cette grande famille d'agriculteurs qu'on appelle la Chine.

Nos mœurs sont, je vous l'ai dit, établies de manière à assurer, d'abord, le respect dû aux lois de la nature. Vous savez tous, qu'à très peu d'exceptions près le Chinois se marie jeune⁵, c'est-à-dire dans des

⁵ Le LI KI, *Mémoire sur les bienséances et les cérémonies*, recueil complété au deuxième siècle de notre ère mais dont certains éléments sont antérieurs à cette date, nous donne une indication intéressante sur l'âge préconisé pour le mariage : « A dix ans l'homme est jeune ; il va à l'école. A vingt ans il est encore faible ; il reçoit le bonnet viril. A trente ans il est fort ; il a une femme, (avant sa trentième

conditions hygiéniques supérieures et qu'il élève, en général, une très nombreuse famille, sans se soucier autrement des lois de Malthus⁶, que notre paysan sait railler par l'intelligente patience avec laquelle il a soumis le sol à ses volontés.

L'administration, d'ailleurs, étant très simplifiée, ne comprend qu'un petit nombre de rouages et gouverne une population plus nombreuse que celle de toute l'Europe, au moyen de quelques milliers de fonctionnaires. Le budget est donc peu élevé et les impôts, par suite, ne pèsent pas sur le peuple. D'autre part, la petite propriété qui, il y a un siècle seulement, commença à émietter le territoire européen, existe chez nous depuis des milliers d'années. Le sol s'en trouve fort bien : il est cultivé avec amour et rend davantage dans les mains du paysan, qui sait qu'il prodigue ses sueurs au bien inaliénable de la famille. Enfin, la grande industrie - qui produit tant de merveilles, mais qui, en revanche, est fatale à l'individu autant qu'à la famille et qui tue l'art par sa gigantesque uniformité, - n'existe pas chez nous.

Le résultat est facile à entrevoir : sauf les cas rares de disettes, causées par les accidents de nature, notre paysan vit dans l'aisance et se trouve d'autant plus riche qu'il a plus d'enfants pour l'aider dans son travail : aussi, les petits livres publiés autrefois en Angleterre par la Société, d'ailleurs très philanthropique, des néo-malthusiens, ne trouveraient-ils pas de lecteurs en Chine.

Cet état florissant de notre agriculture, joint à l'absence absolue de fanatisme religieux qui caractérise l'Empire du Milieu et à la non-existence de l'esclavage, a eu un résultat tout particulier, sur lequel je vous demande la permission d'insister un moment, parce qu'il se rattache indirectement à mon sujet. Nous n'avons connu ni les classes asservies, ni les guerres religieuses, qui caractérisèrent le moyen âge en Europe. Nous n'avons pas davantage de prolétariat. La conséquence, vous l'apercevez immédiatement : il n'existe, chez nous, ni partis politiques, ni dissensions religieuses, ni guerres sociales. Notre gouvernement se borne, à l'intérieur, au rôle d'une simple administration, préoccupée de prendre toutes les mesures générales nécessaires pour assurer le bien-être des populations et,

année il doit être marié) ... » (Traduction de Séraphin Couvreur, *Mémoire sur les bienséances et les cérémonies*, Paris, 1950, Tome I, chapitre 1, article 1-27, pp. 8-9).

Encore de nos jours, en République de Chine de Taïwan, il est souvent mal vu, voire inconcevable, de se marier après 30 ans. La pression sociale est telle qu'enfreindre la règle est synonyme de marginalisation.

⁶ Thomas Robert Malthus, *Essai sur le principe de population*, 1798.

principalement, pour maintenir notre agriculture au rang où elle s'est placée et la faire progresser encore.

Aussi, ne viendra-t-il jamais à la pensée d'un Chinois de s'occuper de politique. Pourquoi faire ? Il se trouve bien où il est et comme il est et vous vous expliquerez cette satisfaction quand je vous aurai dit que l'impôt, payé annuellement par chacun de nos nationaux, ne s'élève qu'à la moyenne minime de trois francs environ par habitant et que l'effectif de notre armée, très peu nombreux en temps de paix, n'enlève pas au laboureur les bras des plus robustes et des plus énergiques.

Le culte des ancêtres et le respect de la famille, qui en est à la fois l'origine et la conséquence, exerce sur mes compatriotes l'influence sociale la plus heureuse. Il assure, d'abord, l'instruction des enfants dont chacun doit être en mesure de lire un jour le livre de famille et de le continuer. De plus, c'est sur le modèle de la famille que s'est constitué l'Etat chinois: le respect que l'enfant témoigne à son père s'est étendu, tout naturellement, à l'autorité, qui s'efforça, en retour, de se faire aussi paternelle que possible : autre source de tranquillité pour les habitants et pour le gouvernement, qui, dégagé du souci des agitations intérieures, put se consacrer à des œuvres utiles et donner tous ses soins à l'amélioration de notre état économique.

Enfin, si notre nation est surtout une grande famille et si les Chinois ne font pas, par suite, de politique proprement dite, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas, chez nous, d'opinion publique ; au contraire, cette opinion se manifeste librement, comme vous allez le voir. Je ne vais pas vous parler de la censure, que vous connaissez, mais d'une autre organisation, qui a sa place marquée ici, parce qu'elle dérive, elle aussi, du caractère principalement agricole de nos populations, de l'esprit de solidarité qui anime nos paysans et des tendances qui leur sont communes.

Toutes nos provinces possèdent un grand nombre d'assemblées élues, qui se réunissent à leur convenance et exercent une action puissante sur notre agriculture. Elles ont pour mission, avec la répartition et la perception des impôts, l'examen des travaux publics afférents à leurs localités respectives et la constitution des ressources nécessaires, obtenues soit par voie d'impositions, soit par souscriptions. Elles surveillent le régime des eaux, tranchent les questions qui peuvent diviser les riverains et remplissent souvent le rôle d'arbitres dans les différends qui surgissent entre artisans.

Vous voyez que cette institution est surtout d'un grand intérêt pour nos agriculteurs, auxquels elle

rend d'immenses services, car ses avis jouissent d'une légitime considération, dans les décisions mêmes qui doivent être prises en dernier ressort par les fonctionnaires de l'Etat.

En même temps que la terre était fertilisée par le travail de ses nombreux enfants ; que le gouvernement, soutenu par les assemblées locales, s'efforçait d'augmenter le bien-être des populations par les grandes entreprises de travaux publics ; que l'inaliénabilité du bien de la famille empêchait la ruine des uns et l'enrichissement excessif des autres, plusieurs causes, d'un ordre différent, exerçaient sur notre économie sociale la plus énergique et la plus salutaire influence.

Les lois et coutumes qui régissent, en Chine, la propriété et la manière de la transmettre, soit par succession, soit autrement, sont heureusement simples, claires, intelligibles pour chacun et connues de tous. Je n'ai pas même besoin de vous faire remarquer quels immenses avantages présente un pareil état de choses, surtout dans un pays essentiellement agricole⁷.

Peu ou point de ces procès, qui dévorent le capital des parties par les frais de justice ; par suite, pas de notaires, pas d'avocats, pas d'avoués, pas d'huissiers. Oui, nous jouissons de ce bonheur suprême d'être privés du ministère coûteux des hommes de loi, qui prélèvent, en Europe, un impôt si lourd sur la fortune publique.

Aussi, n'avons-nous pas à aspirer, avec le grand La Fontaine, au jour où « le simple sens commun nous tiendrait lieu du code ». Nous ne nous plaignons pas de « tant de frais » ; nous ne reprochons point à une basoche, heureusement absente, de nous manger, gruger et ruiner par des longueurs, de donner l'huile à la justice⁸, en laissant les écailles aux plaideurs, pas plus qu'il n'existe chez nous de comédie du genre de cette délicieuse satire, où Racine nous montre Petit-Jean et l'Intimé se battant à coups d'arguments antédiluviens et tirant parti, devant le juge, de ces choses innommables que l'avocat, par une métaphore exquise, appelle..... *les larmes des petits chiens*⁹.

Je vous ai dit que notre budget était peu élevé : j'ajouterai que notre dette publique, d'ailleurs

⁷ Voir sur la notion de droit chinois le petit paragraphe et la note 2 de Marcel Mauss, *Essai sur le don*, in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1993 (1950), p. 256.

⁸ L'auteur fait ici référence à la fable de La Fontaine : *L'huile et les plaideurs*.

⁹ Racine, *Les Plaideurs* : Acte III, Scène III.

ANTHROPOTES II (2) - 35

très faible, est payée par les ressources spéciales des douanes.

Le peuple chinois, ne plaçant point son argent en rentes sur l'Etat, ne l'emploie pas davantage à acheter des actions ou des obligations. Ici, encore, les résultats sautent immédiatement aux yeux : pas de marché de valeurs, pas de Bourse, pas de ces opérations aléatoires, qui, avec leurs successions de baisses et de hausses, également artificielles, produisent ces désastres financiers qui, en un jour, ruinent des milliers de familles, et de ces krachs soudains, qui, éclatant comme des obus, sèment autour d'eux la misère et la mort.

Mais, me direz-vous, si vous ne placez pas votre argent en valeurs, qu'en faites-vous ?

Car, enfin, nous supposons que vous ne consommez pas toute votre production ; qu'obéissant à ce sentiment de prévoyance, si naturel à l'homme et si conforme aux saines doctrines économiques, vous vous constituez, vous aussi, une épargne, une réserve pour les mauvais jours ?

C'est évident : vous verrez, dans un instant, combien mes compatriotes sont sobres et, par conséquent, économes. La réserve existe donc chez les particuliers ; elle est établie aussi par l'Etat. Mais ce capital, ce produit de son travail accumulé, le Chinois le place dans la terre, qui s'améliore constamment, parce qu'on lui rend ce qu'elle a donné ; parce que, non seulement, notre agriculture utilise tout ce qui est utilisable, mais encore ne cherche guère d'autre emploi pour son argent que celui-ci : donner une plus grande valeur au sol.

Cette disposition du cultivateur est encore favorisée par la sagesse exceptionnelle avec laquelle a été assis notre impôt unique, l'impôt foncier, qui, frappant la terre en proportion de la surface et de la qualité, est en réalité une rente payée par l'agriculteur possesseur à l'Etat, considéré comme véritable propriétaire. C'est cet impôt qui fournit la plus grande partie des fonds de notre budget ; les autres ressources du gouvernement : produits des douanes, des mines, du sel et du tabac, ne jouent qu'un rôle relativement insignifiant.

J'ai dit que le Chinois plaçait son argent dans la terre. Il est cependant, chez nous, des institutions financières dont je dois vous entretenir un instant.

Nous avons d'abord, en très grand nombre, des banques de dépôt et d'avances, qui consentent à leurs clients des prêts garantis, soit par la terre, soit

par simple signature¹⁰. Ces banques rendent à l'agriculture d'immenses services ; elles font, par exception, quelques grosses affaires ; mais leur rôle général consiste à mettre le crédit à la portée des petits, c'est-à-dire de tous, puisque la grande fortune est une exception très rare.

En dehors de ces banques, il existe aussi des établissements privés, correspondant à vos monts-de-piété et prêtant à un taux qui s'élève, en tout, à sept ou huit pour cent.

Enfin, les particuliers s'associent souvent entre eux, en petits groupes de dix ou douze personnes qui se connaissent, pour constituer des banques mutuelles, d'un fonctionnement très original. L'emprunteur reçoit d'un coup la somme dont il a besoin et la rend à ses prêteurs par des annuités établies sur un chiffre de remboursements successifs, tel qu'il puisse se libérer sans être gêné. Ce genre d'opérations est très répandu : il porte principalement sur de petits capitaux dont on peut avoir besoin pour entreprendre, continuer ou améliorer une exploitation agricole.

Je résumerai tout ce que je viens de vous dire en ces quelques mots : notre agriculture est si développée, que la valeur totale de notre sol cultivé est regardée - d'après une statistique approximative, mais qui ne paraît nullement exagérée - comme s'élevant à un total de plus de 1,800 milliards, ce qui donne environ 4,500 francs par habitant. De sorte qu'en prenant pour moyenne le chiffre de six ou sept personnes par ménages, on arrive à un capital de 27,000 à 31,500 francs par famille. Sans doute, toutes les familles ne possèdent pas une telle fortune : beaucoup sont bien plus riches et un très grand nombre bien plus pauvres ; mais la petite culture est si généralement répandue qu'il nous faut bien admettre cette moyenne comme représentant, à peu près, la situation du paysan aisé de nos contrées.

Vous comprendrez mieux encore le zèle de nos agriculteurs et leur amour passionné pour la terre, lorsque je vous aurai montré jusqu'à quel point le gouvernement s'est efforcé de se trouver, là-dessus, d'accord avec le peuple. J'ai sous les yeux un document historique de grande valeur, dont je vous demanderai la permission de vous lire quelques lignes.

Je veux parler du *Saint-Edit*, publié en 1671 par l'empereur Khang-Hsi, et qui se compose de seize préceptes essentiels. Cet édit a été commenté par le fils et successeur de Khang-Hsi, l'empereur

¹⁰ Il est possible que l'auteur ait voulu simplifier et adapter son vocabulaire pour un auditoire européen. Sauf erreur de ma part, il ne doit pas s'agir de signature mais d'apposition du sceau.

ANTHROPEOTES II (2) - 36

Yung-Cheng, en l'année 1724. Je suis heureux de pouvoir vous en offrir un extrait, emprunté à l'admirable traduction de M. T. Piry.

La maxime IV du *Saint-Edit* est ainsi conçue :

« Tenez en honneur l'agriculture et les soins du mûrier, afin de vous assurer la nourriture et le vêtement. »

Je détache, maintenant, du commentaire, les phrases suivantes :

« Les choses essentielles à l'entretien du peuple sont la nourriture et le vêtement ; or, la nourriture et le vêtement s'obtiennent par la culture du sol et du mûrier : tout homme qui ne cultive pas sentira la faim ; toute femme qui ne tisse pas souffrira du froid. »

« Par l'ordre des choses, la nourriture et le vêtement sont produits par le sol, mûris par les saisons et récoltés par le travail ; apporter la moindre négligence à ces occupations fondamentales, c'est se livrer passivement à la misère. »

« La plupart des provinces ne conviennent pas pour la culture du mûrier et l'élevage du ver à soie, mais on y plante du chanvre et du coton qui se filent ou se tressent ; les vêtements ainsi obtenus sont différents, il est vrai, mais ces occupations n'en sont pas moins analogues à la culture du mûrier. »

« Puissiez-vous, ô mon peuple, vous appliquer de toutes vos forces à la culture du sol et du mûrier ! N'allez pas, à cause d'une saison par hasard stérile, rejeter à la légère vos champs et vos jardins ! Ne convoitez pas les gains extraordinaires et les profits exagérés du commerce, pour changer tout à coup vos occupations traditionnelles. »

« Pour vous, soldats, rappelez-vous que la solde qu'on vous donne chaque mois et votre ration qui sort des greniers publics sont l'une et l'autre prélevées sur le peuple..... Il n'est pas un fil de vos habits, pas un grain de votre riz, qui ne soit le produit de l'agriculture et du mûrier. C'est donc un devoir pour vous de protéger le peuple, afin qu'il puisse vouer toutes ses forces à la culture du sol et du mûrier. »

« Et vous, officiers civils et militaires, gardez-vous de disposer du temps du peuple ou d'entraver ses affaires. Que le paysan ne quitte point sa charrue ! Et quant aux productions des montagnes et des marais, des vergers et des potagers, quant à l'élevage des poulets et des porcs, qu'on les soignent également avec méthode et qu'on en dispose à leur

saison pour parer à l'insuffisance des produits du sol et du mûrier. »

« Ce qui est encore plus à craindre, c'est que l'estime de l'or et des bijoux n'amène le mépris des légumes et des grains, la négligence du ver à soie et du mûrier, vous donnant ainsi de l'un à l'autre l'exemple d'habitudes d'extravagance et de luxe. Voilà, soldats et peuple, ce dont il faut surtout vous garder avec soin ! »

Vous trouverez une espèce d'analogie entre ce commentaire de l'empereur Yung-Cheng et certains passages des capitulaires de Charlemagne. Mais, l'Empereur d'Occident ne s'occupait que du produit de ses fermes. Ici, au contraire, Yung-Cheng parle à tout le peuple chinois et s'adresse à toutes les classes de la société, pour donner aux uns comme aux autres, de sages conseils et des exhortations de souveraine prudence. Le souverain apparaît véritablement comme un chef de famille et parle à ses enfants avec l'expérience et la tendresse d'un père. Tout Européen qui lira les lignes que je viens de citer sera d'accord avec moi, pour reconnaître le caractère réellement patriarcal de notre gouvernement, si profondément imbu des besoins et des aspirations de la masse chinoise.

L'Empereur ne se borne pas, d'ailleurs, à de simples avis : il sait agir aussi et prendre les mesures nécessaires pour parer à l'insuffisance de l'initiative individuelle.

J'ai eu l'occasion, il y a peu de temps, de parler de nos canaux, destinés aux transports, mais surtout à l'irrigation, à la fertilisation des campagnes. J'ai décrit les travaux gigantesques réalisés par la persévérance des dynasties successives et montré comment sont tombées les familles qui n'ont pas su se prêter aux besoins de notre agriculture ; comment, au contraire, se sont élevées et ont duré celles qui ont fourni au laboureur l'eau, source de la richesse ; qui ont endigué les fleuves et empêché l'inondation ; qui ont creusé des canaux et prévenu la sécheresse.

Mais la sollicitude gouvernementale s'est identifiée, autrement encore, avec les justes désirs du peuple. Nous avons, nous aussi, nos vaches grasses, suivies de vaches maigres, nos années d'abondance et nos saisons de pénurie.

Pour rétablir le niveau, pour le maintenir toujours égal, le gouvernement a pris les mesures préventives les plus excellemment pratiques.

Dans toutes les provinces, sont établis de nombreux greniers publics, où vient s'emmagasiner, dans les années de richesse, le superflu de la récolte du riz, de cet élément principal de notre alimentation,

ANTHROPOTES II (2) - 37

qui tient lieu de pain aux habitants du Céleste-Empire. Ces greniers, si admirablement entretenus et aérés qu'on n'y perd rien ou presque rien par suite de moisissure, s'approvisionnent de deux manières : soit par des achats directement opérés pour le compte et avec les fonds de l'Etat ; soit au moyen de versements de riz, opérés en remplacement de l'impôt foncier.

Quand vient la disette, ces réservoirs de nourriture se déversent sur les contrées éprouvées par de mauvaises récoltes et préservent des millions d'hommes du plus cruel des fléaux, de la famine. Prévoyance indispensable, en des régions où les moyens de communication n'ont pas encore été renouvelés par les puissantes créations de la science moderne ; où la vapeur n'est pas encore venue supprimer les distances et rapprocher les populations, séparées par d'immenses intervalles de pays.

J'ai essayé de vous fournir un tableau de notre situation économique, de vous montrer jusqu'à quel point l'entente est parfaite entre notre administration et nos innombrables agriculteurs. Permettez-moi de compléter ce tableau, en traitant quelques questions qui s'y rattachent.

Avant tout, je dois vous parler d'un sujet qui me tient au cœur, qui est à l'ordre du jour aujourd'hui et sur lequel le public se fait souvent des idées assez fausses.

Le Chinois étant, avant tout, un agriculteur et un petit propriétaire, mène la vie facile du campagnard, qui est modeste dans ses goûts et peu exigeant dans ses habitudes.

La nature lui fournit largement de quoi se suffire, grâce au travail énergique de ses bras, à l'application constante de son esprit. D'autre part, sa constitution physique lui a donné, heureusement, très peu de besoins.

Enfin, c'est la nature encore qui, en lui accordant pour boisson saine, abondante et économique, le thé, l'a préservé de l'ivresse et de l'alcoolisme, avec tout le cortège de funestes conséquences qui les accompagne.

Le Chinois est donc sobre, autant que laborieux. Et pourtant, de cette qualité qui devrait lui valoir la bienveillance de tous, on a su lui en faire un défaut. Je vais m'expliquer.

Mes compatriotes sont puissamment attachés au sol natal : quand, attirés par les avantages pécuniaires que peut leur procurer à l'étranger leur labeur patient, ils se décident à émigrer, c'est presque toujours avec esprit de retour. Lorsqu'ils ont, au bout de quelques années, économisé sur leur salaire un

petit pécule, ils rentrent dans leur pays pour y achever leur existence.

Le capital qu'ils rapportent, comment l'ont-ils acquis ? En travaillant, en peinant, en se privant de tout superflu, pour ne se donner que le strict nécessaire ; en un mot, c'est leur sobriété qui leur a permis d'économiser.

Et bien, de cette sobriété, on leur a fait un crime. Dans des pays neufs, encore bien insuffisamment peuplés, on leur reproche d'être des concurrents trop favorablement doués pour la lutte de l'existence ; on leur reproche encore, par un retour singulier à la théorie, bien démodée pourtant, de la balance commerciale, de ne pas dépenser à l'étranger tout l'argent qu'ils y ont gagné et d'en emporter une partie chez eux. On regarde, en un mot, comme un défaut, ce qui est leur principal mérite.

Je ne crois pas que les temps modernes nous offrent un exemple plus frappant d'injustice sociale et de superstition économique. Car, enfin, pour tout économiste, les services s'échangent contre des services, et si le travail fait correspond au salaire payé, je me demande de quoi l'on peut songer à se plaindre, lorsque le travailleur fait de son épargne tel usage qu'il lui plaît. J'ai la ferme conviction, du reste, que ce courant d'opinion, tout artificiel, sera bientôt enrayé et que la science fera tomber une utopie funeste au point de vue des bons rapports internationaux, basés, eux aussi, sur les échanges de services et les échanges de bons procédés.

Reste un autre point, sur lequel il m'importe de fixer, une minute encore, votre attention.

En des temps déjà lointains, nous avons fait, en Chine, quelques-unes des plus remarquables découvertes dont se soit, dans l'antiquité, enorgueilli l'esprit humain. La boussole, l'imprimerie, la poudre à canon, tant d'autres choses encore, ont été trouvées dans mon pays à une époque si reculée, qu'il est presque impossible d'assigner une date exacte au fait matériel de la découverte et de ses premières applications.

Par suite de circonstances de natures diverses et sur lesquelles je ne saurais insister sans abuser de votre temps et de votre bienveillance, beaucoup de ces inventions sont restées à l'état stationnaire. L'Europe, plus tard, les a tantôt reprises, tantôt réinventées, en leur donnant, par des perfectionnements de plus en plus grands, une valeur toujours croissante. De plus, développant les sciences antiques de la Chaldée, et de l'Egypte à elle transmises par la Grèce, et créant des sciences nouvelles pour lesquelles les générations éteintes n'avaient pas même de noms, elle a construit, par le génie de ses physiciens, de ses ingénieurs, de ses

ANTHRŒPOTES II (2) - 38

chimistes, des ses naturalistes, de ses philosophes, un édifice grandiose, dont les merveilleuses innovations dépassent tous les prodiges créés par l'imagination des conteurs d'autrefois.

Les sciences modernes et leurs résultats ont profondément bouleversé l'économie sociale de l'Europe moderne. On nous a reproché de ne pas nous les approprier assez vite : on nous a accusés, à ce sujet, de tiédeur, d'indifférence et, peut-être même, d'inintelligence. A voir la prudence avec laquelle nous examinons, la lenteur avec laquelle nous consentons à nous modifier à tel ou tel point de vue, on a pu croire que nous n'avions pas suffisamment apprécié la beauté de l'invention et la grandeur des conséquences.

C'est là une erreur capitale, que je dois chercher à dissiper.

Nous sommes, je vous l'ai dit, une nation d'agriculteurs, gouvernés par l'esprit des philosophes qui ont mis leur cachet sur notre monde. La voie que ces grands maîtres nous ont tracée, nous a donné, avec le calme intérieur, l'aisance générale et la vie facile, en somme, pour presque tous.

Aussi, une innovation soudaine fait-elle peur à nos populations, habituées à leur bien-être séculaire et qui craignent de voir brusquement troubler la tranquillité de leur existence. De là notre lenteur, qu'on a prise à tort pour de l'hésitation.

Toutes ces magnifiques révélations de vos sciences, nous les introduirons dans notre pratique nationale, mais successivement, sans secousse, sans changement brutal de nos mœurs et de nos habitudes.

En attendant, nous faisons ce que nous pouvons faire. Chaque année, notre gouvernement envoie en Europe un nombre considérable de jeunes gens, qui viennent étudier vos sciences et se pénétrer de leur esprit. Ceux-là, lorsqu'ils seront assez nombreux, deviendront, à leur tour, les professeurs de notre peuple ; ils familiariseront, peu à peu, nos concitoyens avec vos découvertes et vos procédés et, lorsqu'ils en auront fait voir l'utilité à tous, les appliqueront chez nous, en les adaptant aux besoins de notre génie national.

Alors s'ouvrira pour l'Europe et l'Asie une ère nouvelle : fusionnées peu à peu par la similitude sans cesse accrue des habitudes, des sentiments et des idées, les deux civilisations, séparées pendant des siècles et quelquefois ennemies, pourront, sans dissensions et sans préjugés, marcher, la main dans la main, vers cet idéal du progrès, qui doit réunir un jour, dans la paix et dans l'entente la plus complète, tous les membres de la grande famille humaine. »

Anthrœpotes tient à remercier Monsieur le Professeur François RUFF, président de l'AFAS, de nous avoir autorisé la publication de cette conférence et de nous avoir communiqué les documents qui nous permettent de présenter l'AFAS à nos lecteurs.

**PRESENTATION DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT
DES SCIENCES**

Reconnue d'utilité publique le 9 mai 1876

Premier président (fondateur) : Claude Bernard (1872)

« L'Association française pour l'Avancement des Sciences est plus que centenaire : en 1872, un groupe de savants parmi lesquels Claude Bernard, Paul Broca, Charles Combes, Alfred Cornu, Charles Delaunay, Charles Friedel, Armand de Quatrefages, Adolphe Wurtz, frappés des inconvénients d'une centralisation exagérée, se demandèrent s'il ne serait pas possible d'étendre de Paris à la province, dans toutes les villes, dans tous les centres grands ou petits de notre pays, une animation scientifique groupant non seulement les savants des laboratoires et les maîtres de l'enseignement mais aussi les industriels qui tirent de leurs recherches tant d'applications pratiques et tous ceux qui, sans être savants ni industriels, s'intéressent aux recherches scientifiques et en reconnaissent l'importance.

Pénétrés de cette vérité que la science a sa place partout, que partout elle peut être à l'origine de progrès dont le retentissement se fait sentir en tout temps et en tout pays, aussi bien dans les périodes fécondes de paix que dans les heures douloureuses de la guerre, nos vénérés fondateurs se mirent à l'œuvre.

De quelle manière pouvait-on arriver à réunir tous les concours, à faire coopérer tous les esprits, toutes ces intelligences, à rassembler tous les hommes épris du sentiment qui les animait ?

L'idée d'une association qui s'étendrait sur tout notre pays s'imposait. Mais quelle forme convenait-il de lui donner ?

L'hésitation ne fut pas de longue durée. Il existait en Angleterre, depuis 1837, une société florissante *The British Association for the Advancement of Science* qui contribuait puissamment aux progrès de la science. C'était donc un modèle dont il convenait de se rapprocher puisqu'il avait donné d'excellents résultats. Aussi, après une étude attentive de cette suggestion, la création de l'Association française pour l'Avancement des Sciences était-elle décidée. L'idée fut d'ailleurs suivie dans d'autres pays où furent créées également des associations du même ordre (en Australie, au Canada, en Espagne, aux Etats-Unis, en Italie, au Portugal, en Suisse...) et dans le même esprit, au point d'entretenir entre elles des rapports les plus cordiaux.

En France, en 1864, une société avait été fondée dans un but analogue : l'Association scientifique de France dont *Le Verrier* avait été le promoteur et dont il resta Président jusqu'à sa mort. Cette association se proposait d'une part de créer un mouvement intellectuel dans les principales villes de France et d'autre part de recueillir des ressources qui devaient servir à encourager des recherches scientifiques. Malheureusement son activité devait progressivement décliner et en 1872 ses membres ne se réunissaient plus ; ils recevaient seulement un journal hebdomadaire, le *Bulletin scientifique* qui publiait le relevé de nombreuses observations astronomiques, météorologiques et des articles reproduits d'après diverses autres publications scientifiques.

Vers 1884, l'idée de fusion des deux sociétés, qui s'était déjà manifestée en 1872, prit corps. Milne Edwards père, qui était alors président de l'Association scientifique, mit la meilleure grâce à étudier les propositions qui lui furent soumises. Une commission, composée de membres des deux sociétés, examina le projet et établit les bases d'un accord qui fut sanctionné en 1885 par les assemblées générales des deux associations.

L'Association française pour l'Avancement des Sciences, fusionnée avec l'Association Scientifique de France, devenait alors une société puissante, la fusion ayant fait disparaître les inconvénients qui résultaient d'une dualité sans intérêt pour la science.

Nous ne saurions retracer ici toute l'histoire et l'activité de l'Association depuis 1872. Cette histoire se trouve détaillée dans la collection de ses comptes rendus. Rappelons seulement que parmi ses présidents on trouve les noms des plus grands scientifiques. Rappelons également que les buts et moyens d'action de l'Association, stipulés dans les articles 1 et 22 de ses statuts n'ont jamais varié : on ne saurait trop en souligner l'importance surtout à l'époque actuelle où la science devient de plus en plus spécialisée et où les scientifiques ont tendance à se réunir surtout dans le seul cadre de leur spécialité. L'Association au contraire s'exprime surtout *dans les domaines où différentes disciplines peuvent conjuguer leurs efforts* et cherche par là même à créer ou renouer des liens d'amitié et de coopération entre ses membres.

Ses moyens d'action comportent notamment l'organisation de congrès, de réunions, de conférences, d'expositions, des publications et l'attribution de prix et médailles. La grande majorité des congrès s'est tenue dans des villes de province en tenant compte le plus possible des sujets intéressants la région. On pourrait en citer de nombreux exemples. A ces sessions sont invités des représentants d'associations-sœurs étrangères afin d'élargir le champ des relations de coopération. Entre ces congrès sont organisées des conférences, des présentations de films scientifiques, des réunions-débats, des visites de laboratoires, d'instituts de recherche...

L'AFAS publie dans sa revue « SCIENCES » les textes des conférences, les actes des congrès, le programme de son activité et des informations sur la vie de l'Association.

Rappelons pour terminer que l'Association répartit ses membres suivant leur spécialité en sept groupes de disciplines dont on trouvera la liste ci-après, et qu'elle souhaite recruter de nombreux nouveaux membres, notamment des jeunes et des personnes morales, afin d'accroître sa vitalité et répondre aux souhaits, plus que jamais d'actualité, de ses illustres fondateurs. »

GROUPES DE DISCIPLINES DE L'AFAS

Groupe I - Sciences Mathématiques

Mathématiques pures et appliquées, mécanique théorique et appliquée, analyse numérique, probabilités et statistiques, informatique et logique.

Groupe II - Science de la Matière

Physique générale, électronique, génie et énergie, chimie et chimie physique.

Groupe III - Sciences de l'Univers

Astronomie, astrophysique, géophysique interne et externe.

ANTHRŒPOTES II (2) - 41

Groupe IV - Sciences de la Nature

Botanique, zoologie, biogéographie, agronomie et sciences forestières, pédologie, géographie physique, géologie, minéralogie, paléontologie, écologie.

Groupe V - Science de la Vie

Physiologie, biophysique, biochimie générale, sciences médicales, vétérinaires et pharmaceutiques, hygiène et médecine préventive, odontologie.

Groupe VI - Sciences de l'Homme

Ethnologie, préhistoire, anthropologie, sciences économiques et sociales, économétrie, psychologie, pédagogie, géographie humaine.

Groupe VII - Valeur de la Science

Information scientifique, philosophie, sociopolitique, histoire des sciences, épistémologie, imagerie scientifique.

Les lecteurs intéressés par les activités de l'AFAS ou désireux d'en savoir plus, peuvent contacter cette association à l'adresse suivante :

AFAS

Cité des Sciences et de l'Industrie

75930 Paris Cedex 19

Tél. : 01.40.05.82.01

Fax : 01.40.05.82.02

Minitel : 3615 M5*AFAS